Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité : Sainte-Angèle-de-Prémont Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Mamou Kaba, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

- 1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
- 2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
- 3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
 - De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.
 - NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
- 4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse: 2451 rue Camirand, Sainte-Angèle-de-Prémont – Salle Lévis St-Yves

Jours et heures: Mercredi 15 octobre 2025 – 13h00 à 17h00

Jeudi 16 octobre 2025 – 13h00 à 18h00 Lundi 20 octobre 2025 – 17h00 à 20h00

- 5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
- 6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou encore son adjointe) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse: 2451 rue Camirand, Sainte-Angèle-de-Prémont

Téléphone: 819 268-5526 poste 2650

Adjointe

Adresse: 2451 rue Camirand, Sainte-Angèle-de-Prémont

Téléphone : 819 268-5526 poste 2600

Signature

Lieu: SAINTE ANGELE-DE-PRÉMONT Date: 2025-10-06

Présidente d'élection